



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

Carsat

Question écrite n° 96658

### Texte de la question

M. Jean-Louis Bricout attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le traitement des dossiers de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) du Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Fin 2015 le déblocage de postes supplémentaires pour accompagner les caisses dans la régularisation des retards a été annoncé ce qui constituait une bonne nouvelle par rapport aux attentes de nombreux concitoyens sur les territoires. Six mois plus tard, il semblerait que le délai de traitement des dossiers classiques ait diminué. Toutefois, il apparaît que les demandes relevant de cas particuliers type poly-pensions ou pensions de réversion resteraient soumises à des délais trop longs. Dans ce contexte, il lui demande si l'engagement de débloquer des postes supplémentaires a bien été tenu et comment les procédures ont été améliorées afin d'assurer un meilleur traitement de l'ensemble des demandes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Louis Bricout](#)

**Circonscription :** Aisne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 96658

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [14 juin 2016](#), page 5207